

Faites-le vous-même !

Guide pour un engagement inclusif



01	Avant-propos	3
	Être bénévole signifie...	3
02	L'association	4
	Fil conducteur	4
	Questions et réponses concernant l'adhésion	4
03	Votre bénévolat chez Exil	6
	Participer	6
	Préparatifs	8
	Couverture d'assurance	8
	Organisation d'événements	9
	Remboursement des dépenses	10
04	Accompagnement dans les situations difficiles	12
	Que faire si...	12
	Procédure en cas d'abus (sexuel)	12
	Comment porter plainte	14
	Violences racistes, de droite et antisémites	14

≡ 01 Avant-propos

Être bénévole signifie...

Le bénévolat chez Exil est aussi divers que l'association elle-même : chez nous, vous pouvez vous investir pour que des réfugiés ayant subi migration et exil se sentent accueillis à Osnabrück.

Avec votre engagement volontaire, vous jouez un rôle important pour faire d'Osnabrück un lieu où chacun peut vivre l'exil de manière différente. Votre travail au sein du centre est important pour la continuité et le développement d'une ville-refuge dans laquelle tout le monde peut se sentir en sécurité.

Nous, en tant qu'association, apprécions votre engagement et souhaitons vous soutenir afin que vous puissiez mettre en oeuvre vos idées et projets avec joie et zèle. Pour vous, cela signifie qu'il est possible de nous joindre pendant les heures de bureau des bénévoles (le jeudi de 15h30 à 17h00) et / ou de vous inscrire par téléphone (0541380699-16) ou par mail (ehrenamt@exilverein.de).

Le travail bénévole chez Exil ne tolère aucune forme d'exclusion sociale. Cela signifie que nous rejetons toute forme de discrimination, d'abus sexiste ou de commentaires désobligeants à l'encontre de personnes physiquement et/ou mentalement différentes de celles auxquelles vous êtes peut-être habitué. Purement et simplement, nous voulons être un lieu de diversité et nous attendons de vous que vous considérez cette diversité comme un enrichissement pour l'association et pour la société.

Pour nous le bénévolat signifie également que les responsabilités sont partagées au sein des groupes de bénévoles et que chacun assume des tâches en fonction de ses propres ressources et capacités. Pour un bon fonctionnement des groupes, il est important que les tâches prises en charge soient accomplies de manière consciencieuse et fiable. Evidemment, il existe des imprévus. Dans ce cas, il est important que cela soit communiqué au sein du groupe et qu'une autre personne soit mise en charge d'assumer les tâches en question.

En tant que bénévole, vous offrez une partie de votre temps et de votre énergie au centre et aux personnes avec lesquelles vous travaillez.

Nous vous en remercions de tout coeur! Vous décidez vous-mêmes combien de temps et d'énergie vous investissez et le communiquez vous-mêmes à votre groupe.

Dans le bénévolat, il peut toujours y avoir des moments de surmenage. Le travail peut dépasser vos limites. Nous nous demandons donc de bien prendre soin de vous. Dans ce cas, vous avez toujours la possibilité de faire une pause et de parler avec les coordinatrices*eurs du centre.

Vous pouvez attendre de nous en échange de votre engagement, au-delà de l'accompagnement par l'association ou par les coordinateurs*trices, à ce que nous nous efforcions de vous qualifier comme bénévole.

Nous proposons régulièrement des ateliers qui vous fournissent des connaissances spécialisées sur des sujets tels que « traumatisme et fuite », « rencontres interculturelles », « possibilités d'actions antiracistes » et autres. Nous avons mis en place diverses options de soutien que vous pouvez mettre en oeuvre dans le cadre de votre travail bénévole : par exemple heures de bureau, réunions mensuelles, procédure de plainte et téléphone portable d'urgence. Nous sommes prêt(e)s à recevoir vos suggestions et nous réjouissons de savoir quels sont vos besoins pour mener à bien votre bénévolat chez Exil.

Nous nous réjouissons de votre présence !

Vos coordinatrices*eurs des bénévoles.



Lara Benteler & Maria Neunteufel („LaMa“) Osnabrück, octobre 2019

≡ 02 L'association

Déontologie

Nous avons développé l'éthique de notre mission en 2016. De nombreuses personnes y ont participé : Membres de l'association, collaboratrices*eurs, membres du conseil d'administration et bénévoles. Dans notre éthique, nous avons défini notre mission, notre orientation, nos actions et nos principes de convivialité. Étant engagé chez Exil, celles-ci sont aussi vos lignes directrices :

Nous soutenons des personnes avec des antécédents de fuite et de migration.

Nous sommes un point de contact pour des personnes avec des antécédents de fuite et de migration et représentons leurs intérêts. En tant qu'association socialement et politiquement active, nous les aidons à construire leur vie en Allemagne. Nous nous engageons à soutenir la cohabitation et les échanges culturels et à réduire les préjugés et la discrimination.

Nous défendons leurs droits.

Quelle que soit leur origine sociale, culturelle ou religieuse, nous nous engageons à faire en sorte que les réfugiés et les personnes avec antécédents de migration puissent vivre ici de manière humaine et sans peur. Nous défendons leurs droits dans le contact avec les administrations et le public, quel que soit leur statut de séjour. Nous soutenons également les personnes qui n'ont pas accès à des aides comparables. Pour atteindre ces objectifs, nous formons des coopérations et des réseaux.

Nous encourageons toutes personnes habitant ici à oeuvrer pour l'amélioration des conditions de vie des migrants et proposons diverses possibilités d'engagement. Nous voulons transformer et participer à construire présent et futur. Il s'agit de faire passer le message de la nécessité de l'ouverture de notre propre société. Nous sommes politiquement actives*actifs et prenons part aux discussions actuelles. Nous promovons la diversité culturelle. Nous nous intéressons pour l'art et la culture du monde entier et souhaitons renforcer leur visibilité.

Nous proposons des services pour réfugiés et sensibilisons le public.

Nous proposons des alternatives tout particulièrement pour les personnes sans accès aux services consultatifs, éducatifs, culturels ou sociaux. Notre soutien s'adresse aux personnes persécutées et déplacées qui cherchent en Allemagne un lieu de séjour sûr. Notre spécialité est le droit relatif aux réfugiés et à la migration, ainsi que l'information liée à l'accueil et à l'intégration. Nous partageons notre savoir. Nous créons des services éducatifs pour personnes avec antécédents de fuite et de migration. Nous soutenons des activités favorisant le respect et la compréhension mutuelle et permettant à toutes les personnes impliquées de développer leurs compétences.

Nous signalons les abus dans le cadre du traitement des réfugiés et prenons position à l'égard de la politique d'asile et de migration à l'échelle locale et nationale. Nous utilisons la presse et les relations publiques de manière ciblée afin de discuter des thèmes politiques et humanitaires et d'informer et de sensibiliser nos co-citoyens.

Nous nous traitons avec estime.

Une relation basée sur l'estime à l'égard de toute personne est à nos yeux une évidence. Nous collaborons avec des personnes avec des antécédents de fuite et de migration et les encourageons à participer aux activités de l'association. Nous prenons soin des uns des autres. Cela s'applique à tous les membres du centre et aux personnes que nous soutenons. Le bénévolat est la base de notre mission. Nous proposons à toutes*tous les participant(e)s un espace ouvert aux nouvelles idées et à la coopération. Nous valorisons la prise de décision commune.

Nous encourageons l'échange respectueux et la circulation transparente des informations au sein de l'association. Notre engagement est basé sur des structures ouvertes et de confiance. Nous voulons, en réunissant plusieurs générations, ensemble, servir notre mission à bon escient. Nous sommes une organisation en apprentissage, en évolution constante. Nous voulons être en dialogue et à l'écoute, nous renseigner, questionner et apprécier. Nous considérons l'ouverture d'esprit, l'honnêteté et le courage comme base d'une culture conviviale. L'humour et la gaieté sont une source de force dans notre travail social parfois difficile.

Questions et réponses au sujet de l'adhésion

Si vous vous intéressez pour le bénévolat, vous avez peut-être déjà envisagé devenir membre de l'association. Qu'est-ce que cela signifie en pratique ? Vous pouvez être bénévole sans être membre. Nous espérons néanmoins que vous deveniez membre ! Car en tant que membre, vous nous aidez également à soutenir les personnes avec des antécédents de fuite et de migration.

Nous répondons ici à certaines de vos questions. Les questions et réponses suivantes peuvent également vous aider si vous êtes volontaire sur des stands d'information ou lors d'événements dans le cadre des relations publiques.

Que fait Exil exactement ?

Nous soutenons les réfugiés et migrants dans leur processus d'intégration à l'aide de services consultatifs, de qualifications, de l'apprentissage de la langue allemande et d'offres culturelles, de loisirs et de rencontres. Nos collaboratrices*eurs conseillent des personnes persécutées et déplacées concernant les questions relatives aux procédures d'asile, au séjour et à la vie en Allemagne. De plus, notre équipe met à disposition (de différentes façon) des informations sur la vie et les circonstances de vie des réfugiés, afin de renforcer une prise de conscience au sujet des droits et besoins des réfugiés dans les espaces publics, administratifs et politiques.

Notre objectif est l'acceptation des personnes avec antécédents de migration dans notre vie quotidienne et la sensibilisation du public pour le thème de l'intégration.

Vous trouvez d'avantage d'informations au sujet de notre travail sur www.exilverein.de.

Combien de personnes répondent à vos offres ?

C'est difficile à quantifier. Le nombre de consultations par an est supérieur à 3000. Nous soutenons non seulement les réfugiés et les migrants, mais répondons également aux questions des bénévoles, d'autres initiatives, des travailleurs sociaux, de l'administration, etc.

S'y ajoutent les personnes qui bénéficient de nos offres créées par nos bénévoles : cours de langues, offres de loisirs et de rencontres et bien plus encore. Environ 350 personnes se portent volontaires dans l'association. Nous atteignons également de nombreuses personnes avec ou sans antécédents de fuite ou de migration à travers nos événements tels que le festival d'été, les consultations « droit d'asile », les expositions, les projections de films, les groupes de discussion, etc.

Combien de membres compte Exil actuellement ?

183 (en septembre 2019).

Pourquoi Exil a-t-il besoin d'avantage de membres ?

Depuis 2014, le nombre de personnes avec antécédents de fuite et de migration vivant dans la ville et dans les environs d'Osnabrück a considérablement augmenté. Actuellement, plus de 9000 réfugié(e)s résident à Osnabrück et dans ses environs. Tou(te)s ont besoin de soutien, ce qui demande un effort considérable à l'association. Nous avons déjà réagi en créant de nouveaux emplois et en sollicitant des subventions pour des projets. Cependant de nombreux projets requièrent des moyens propres. Il nous est nécessaire de planifier de manière durable par le biais des contributions des membres (moyens propres = dons et frais d'adhésion).

Ais-je des obligations en tant que membre ?

Non. Les membres reçoivent automatiquement notre newsletter, qui peut être annulée à tout moment et sont invité(e)s à l'assemblée générale une fois par an. Les différents projets et les finances de l'association sont présentés à l'assemblée générale. Vous pouvez y co-gérer le budget, les statuts et les objectifs de l'association, et élire les représentants au conseil d'administration.

Combien coûte l'adhésion ?

Annuellement : 60€

Montant réduit : 24€ (auto-évaluation)

Une contribution volontaire plus élevée est également possible.

Où puis-je trouver les statuts de l'association ?

Sur www.exilverein.de/mitglied-werden.



☰ 03 Votre bénévolat chez Exil

Participer

Si vous souhaitez vous engager, un grand nombre de groupes de bénévoles sont à votre disposition chez Exil. Vous trouverez ici une vue d'ensemble des groupes. Les informations au sujet des lieux et heures de rencontre des groupes se trouvent sur le site internet.



Café International

Le Café International est un lieu de rencontre pour les habitants, les réfugiés et les migrants. Souvent, après les rencontres dans le café, des événements culturels tels que des lectures, des concerts ou des ateliers d'écriture ont lieu.

CommYOUnication

Le groupe commYOUnication propose un point de rencontre pour réfugiés et non-réfugiés, où le langage familier peut être pratiqué dans une atmosphère détendue, où des problèmes quotidiens peuvent être discutés, où les uns apprennent des autres ou où l'on rit ensemble, tout simplement.



Interprétariat

Nos interprètes bénévoles nous accompagnent dans les consultations, accompagnent les réfugiés et les migrants aux autorités ou chez le médecin et traduisent les textes des dépliants, des informations sur la procédure d'asile et bien plus encore.

Les femmes rencontrent les femmes

Sous la devise « la langue crée la confiance », des femmes de toute origine ont ici la possibilité de pratiquer l'allemand ensemble dans une atmosphère détendue. Des jeux, textes et petits exercices aident à parler, à poser des questions et à se raconter des histoires.



Loisirs pour enfants réfugiés

Depuis plus de dix ans, dans le cadre du projet FreiZeit, des bénévoles conçoivent des activités de loisirs pour les enfants réfugiés du centre d'accueil de Bramsche-Hesepe. Les loisirs vont de l'artisanat et des jeux sportifs jusqu'aux visites du zoo.



Groupe international de femmes

Le groupe international de femmes est ouvert à toutes les migrantes et femmes locales intéressées. L'objectif est de permettre aux femmes jeunes et âgées d'être en contact avec d'autres femmes et d'échanger des idées. En plus des réunions mensuelles, le groupe organise également des ateliers et des excursions.

Relations publiques et travail culturel

Le groupe de travail culturel soutient l'association dans le travail d'information sur le thème de la migration, accompagne les projets culturels rassemblant des réfugiés, organise des stands d'information et des événements relatifs aux thèmes de la fuite et de l'asile.



Groupe du dimanche

Notre groupe du dimanche propose des randonnées, des excursions ou d'autres activités communes donnant lieu à des discussions simples, au sujet du temps, des intérêts communs, des particularités culturelles ou de thèmes plus sérieux.

UMFdenken - jetzt!

Le projet de réflexion UMFdenken - jetzt ! réalise le samedi tous les 7 à 14 jours des projets de loisirs avec des réfugiés mineurs non accompagnés à Osnabrück. Les activités vont de visites aux établissements pour jeunes avec des tournois de babyfoot et des projets de recyclage jusqu'aux ateliers de graffiti. Le projet vise également à renforcer les contacts entre les jeunes locaux et les jeunes réfugiés.



Forum politique

Le forum politique vise à l'échange de tous les membres d'Exil : bénévoles, employés et amis de l'association au sujet de questions politiques et sociales. L'objectif est de prendre position en tant qu'association à l'égard des sujets politiques actuels et de se mobiliser sous forme de manifestations, d'actes écrits, etc...

Cours de langues

Nous proposons des cours de langues aux personnes avec antécédents de fuite et de migration, quel que soit leur statut de séjour. Il nous est important de transmettre rapidement et sans complications bureaucratique les bases de la communication quotidienne. Nous recherchons régulièrement des professeurs d'allemand bénévoles pour deux heures de cours hebdomadaires.



Avant de commencer

Nous demandons à toute personne faisant du bénévolat chez Exil et à tout nouveaux arrivants de signer un accord de bénévolat. D'une part, vous confirmez ainsi que vous vous comportez conformément à l'éthique d'Exil. D'autre part, cela nous permet d'avoir une vue d'ensemble des personnes qui travaillent (de quelle façon) chez Exil. Vous pouvez obtenir l'accord du bénévolat au bureau d'Exil. Vous avez également besoin d'un extrait du casier judiciaire élargi pour votre travail bénévole chez Exil. Vous pouvez vous renseigner ici au sujet de l'extrait du casier judiciaire, savoir pour quelles raisons il vous est nécessaire et comment l'acquérir :

Qu'est-ce qu'un extrait du casier judiciaire élargi ?

Un extrait du casier judiciaire élargi est un document officiel qui indique si quelqu'un a des antécédents judiciaires ou non. En plus des données personnelles, un extrait du casier judiciaire élargi contient d'éventuels jugements pénaux. Cela signifie qu'il y est signalé si la personne en question a subi un jugement exécutoire.

Pourquoi ai-je besoin d'un extrait du casier judiciaire élargi ?

Malheureusement, le travail avec des personnes en quête de protection n'est pas uniquement assuré par des personnes souhaitant réellement aider. Il peut arriver que des personnes veuillent exercer leur pouvoir ou, dans le pire des cas, veuillent attaquer violemment ceux qui ont besoin de protection. Afin de minimiser ces cas, la direction d'Exil a décidé que la présentation de l'extrait du casier judiciaire élargi est obligatoire pour le bénévolat chez Exil. L'extrait indique par exemple si quelqu'un a été condamné dans une affaire de violence (sexuelle).

Où puis-je acquérir un extrait du casier judiciaire élargi ?

Les personnes avec et sans nationalité allemande peuvent demander l'extrait du casier judiciaire élargi au bureau municipal d'Osnabrück (Stadthaus 1, Natruher-Tor-Wall 2, 49076 Osnabrück). Sur le site internet de la ville d'Osnabrück, vous pouvez prendre rendez-vous dans la rubrique « Rat und Verwaltung – Terminvergabe für ausgewählte Dienstleistungen – Bürgeramt ». Sans rendez-vous, sur place, une longue attente est possible.

Comment demander un extrait du casier judiciaire en ligne ?

Alternativement à la procédure classique, on peut demander depuis quelques temps en ligne l'extrait du casier judiciaire élargi et des renseignements provenant du Gewerbezentralregister, directement auprès du Bundesamt für Justiz. Cela vous évite de passer par l'administration locale de la ville. Toutefois, vous avez ainsi besoin d'une carte d'identité avec fonction d'identification numérique en ligne activée et d'un lecteur de carte. Cliquez ici pour l'application en ligne : [Fuehrungszeugnis.bund.de](https://www.fuehrungszeugnis.bund.de). Il existe aussi une vidéo Youtube dans laquelle l'application en ligne est expliquée étape par étape. Par mesure de sécurité, l'extrait du casier judiciaire élargi est imprimé sur du papier infalsifiable et envoyé par la poste par les autorités.

Cela me coûte-t-il quelque chose ?

Les bénévoles ne paient pas de frais pour l'extrait du casier judiciaire s'ils font preuve de leur bénévolat par une attestation. Nous vous fournissons l'attestation en question.

Combien de temps dure la procédure ?

En cas d'une demande de rendez-vous en ligne, comptez entre une et quatre semaines pour un rendez-vous au Bürgeramt. Il vous faudra compter suite à votre rendez-vous quelque jours pour recevoir l'extrait du casier judiciaire par voie postale.

Quel âge peut avoir l'extrait du casier judiciaire ?

Trois mois sont considérés comme acceptables dans la plupart des cas. Chez Exil l'extrait du casier judiciaire peut avoir jusqu'à trois mois.

(Toutes les informations sont disponibles sur le site internet d'AKTIVonline : www.activ-online.de/ratgeber/detailseite/news/was-im-fuehrungszeugnis-steht-und-wofuer-man-es-braucht-6517)

Assurance

En tant que bénévole chez Exil, vous n'avez pas à vous soucier de l'assurance : Pendant votre mission de bénévole, vous êtes couvert par une assurance accident et responsabilité civile.

Assurance accident

Toute personne qui se porte bénévole dans une association est protégée en cas d'accident par une Berufsgenossenschaft (§2 SGB VII). Chez Exil, il s'agit de la Berufsgenossenschaft für Gesundheitsdienst und Wohlfahrtspflege (BGW) : www.bgw-online.de/DE/Home/home_node.html

La condition pour que l'assurance accident puisse être efficace est le statut de l'association à but non-lucratif d'Exil. Il est également nécessaire que vous agissiez en tant que bénévole de l'association, ce qui signifie que vous devez être enregistré(e) comme assistant(e) (« Helfer(in) »).

Assurance responsabilité civile

L'assurance responsabilité civile d'Exil s'applique au conseil d'administration, aux employés, aux membres et aux bénévoles en cas de préjudice à des tiers. La couverture d'assurance s'applique dans les cas suivants :

- Violations de l'obligation de sécurité du public
- Dommages lors d'événements internes et publics organisés dans le cadre de la mission du centre
- Dommages lors d'utilisation de tentes, d'estrades, de toilettes mobiles ou d'équipements de sport et de jeu (par exemple châteaux gonflables) à l'occasion de ces événements
- Dommages lors de restauration auto-organisée par le centre
- Dommages lors de distribution de nourriture et de boissons
- Dommages lors de la location des bâtiments et des locaux du centre
- Dommages matériels dus à l'incendie, l'explosion, l'inondation et aux eaux usées (jusqu'à 1 million EUR)
- Dommages de biens matériels de location lors de voyages de l'association (jusqu'à 50 000 EUR)

- Dommages lors de voyages, d'excursions ou de concours (jusqu'à 50 000 EUR)
- Dommages de projets de construction de l'association
- Dommages liés à l'utilisation d'internet (jusqu'à 1 million EUR)
- Dommages liés à la violation des règles de protection des données
- Dommages liés à des revendications de responsabilité du conseil d'administration et des membres entre eux
- Dommages lors de la garde d'animaux (sauf pour les clubs d'équitations)
- Dommages lors d'accidents avec machines de travail automotrices jusqu'à 20Km/h (tondeuse à gazon auto-portée)
- Dommages concernant la responsabilité civile environnementale

Organisation d'événements

Équipements techniques

Nous souhaitons vous soutenir le mieux possible et vous fournir les équipements techniques nécessaires à vos activités. Prenez garde à ce que l'équipement ne soit utilisé uniquement lors d'événements qui ont lieu dans le cadre de l'association, par exemple pour les stands d'information ou les excursions en groupe. Nous ne prêtons pas d'équipements à des tiers ou pour des événements privés. Nous vous demandons de prendre soin de l'équipement.

1. Projecteur

- Mail à kontakt@exilverein.de
- Collecte au bureau d'exil après accord

2. Petit système son avec haut-parleurs et microphones

Le petit système son est adapté aux événements linguistiques et se compose d'un haut-parleur (sans trépied), d'un microphone radion et d'un microphone filaire.

- Mail à kontakt@exilverein.de
- Collecte au bureau d'exil après accord

3. Grand système son avec haut-parleurs et microphones

Le grand système son se compose de deux haut-parleurs full range (si nécessaire avec subwoofer), 2 trépieds, 1 rack avec table de mixage, 2 microphones sans fil, câbles associés, pour jusqu'à 250 personnes. Ce système son est destiné à des événement musique live (par exemple chanteurs / compositeurs).

- Mail à sara.josef@exilverein.de
- Collecte après accord, utilisation uniquement après instruction préalable

4. Ghettablaster

- Mail à kontakt@exilverein.de
- Collecte au bureau d'exil après accord

5. Roll-up

- Mail à kontakt@exilverein.de
- Collecte au bureau d'exil après accord

6. Ordinateurs portable

- Mail à kontakt@exilverein.de
- Collecte au bureau d'exil après accord

7. T-shirts Exil

- Mail à kontakt@exilverein.de
- Collecte au bureau d'exil après accord

Interprétariat

Si nécessaire, nous vous aidons à trouver des interprètes lors d'événements dans le cadre de votre engagement bénévole ou des traducteurs pour les dépliants.

- Mail à ehrenamt@exilverein.de

Presse et relations publiques

Nous nous réjouissons de savoir que vos activités soient communiquées au public. Nous sommes à votre disposition à ce sujet :

1. Design de dépliants :

- Informations pertinentes, photos d'événements, d'activités, de conférences, etc. par mail à ehrenamt@exilverein.de
- Création et impression des dépliants par le centre
- Collecte des dépliants au bureau d'exil après accord

2. Annonce de l'activité sur le site internet d'Exil

- Informations pertinentes par mail à ehrenamt@exilverein.de

3. Activités de presse

- Coordination avec Sara (minimum 4 semaines à l'avance) : sara.josef@exilverein.de

Stand d'informations

Nous vous soutenons avec les matériaux suivants lorsque vous organisez un stand d'information :

- Table haute et parasol
- Roll-up
- Valise « stand d'information » (La valise contient une liste de son contenu. Veuillez vérifier au préalable si tout y est et compléter la valise le cas échéant. Les matériaux manquants se trouvent dans le même placard.)
- Dépliants Exil
- Présentoir de cartes postales avec cartes postales
- Dépliants de groupe (les dépliants actuels se trouvent dans les casiers bleus dans le bureau)
- Tirelire de collecte de dons (dans le placard)
- Vue d'ensemble des groupes de bénévoles (dans la valise, autrement dans le casier blanc dans le grand bureau).
- Imprimeuse de badges
- Vue d'ensemble « Questions à propos d'Exil » (usage interne !)

Tous les matériaux se trouvent au bureau d'exil.

Remboursement des dépenses

Au début de chaque exercice nous allouons un budget fixe à chaque groupe bénévole afin que vous puissiez réaliser des actions communes et mettre en pratique des idées créatives. Nous nous réjouissons de l'utilisation du budget du groupe respectif pour la mise en oeuvre de vos projets ! À cette fin, vous pouvez nous soumettre les factures ou quittances et récupérer l'argent en espèces ou par virement bancaire. Afin de ne pas avoir à avancer l'argent, vous pouvez bien sûr également venir chercher de l'argent avant l'activité en question et soumettre les factures et restituer l'argent restant par la suite.

Fonctionnement du remboursement

1. Avancez l'argent ou allez chercher la somme estimée chez Exil.
2. Demandez et conservez un justificatif (facture, quittance, bon). Il est important que la facture contienne uniquement des dépenses d'Exil. Prière d'éviter des bons « mixtes » avec dépenses privées raturées.
→ Parking : Prenez garde à faire imprimer un justificatif par l'horodateur, étant donné que l'impression n'est pas toujours automatique.
3. Remplissez le formulaire « Demande de remboursement des dépenses », apportez l'original ou envoyez-le par voie postale. S'il n'est pas possible de nous faire parvenir l'original tout de suite, le justificatif scanné suffit au remboursement des dépenses (original à nous faire parvenir ultérieurement absolument).

Mail à : anna.meier@exilverein.de

Adresse postale:
Exil – Osnabrücker Zentrum für Flüchtlinge e.V.
Möserstr. 34
49074 Osnabrück
4. Vous pouvez choisir entre le remboursement en espèce ou par virement bancaire (veuillez indiquer vos données bancaires dans le formulaire). Il est possible de récupérer les dépenses en espèce le lundi ou entre le mercredi et le vendredi de 10h à 15h chez Anna Meier au bureau d'Exil (Möserstr. 34)

→ En cas d'un paiement par facturation, il est possible d'indiquer l'adresse postale d'Exil comme adresse de facturation. Exil prend directement en charge les dépenses.

Nous vous souhaitons de partager de bons moments et de faire de belles rencontres dans le cadre de vos groupes.

Quelles dépenses sont remboursables ?

Les dépenses suivantes sont remboursables dans le cadre d'offres peu onéreuses :

- Tickets de transports, frais d'essence, billets d'entrée
- Achat centralisé de billets d'entrée et de tickets de transports ainsi que distribution de bons d'essence
- Dépenses pour réfugiés lors d'activités communes (par exemple billets d'entrée et tickets de transports lors d'excursions)
- Matériaux pour cours de langues
- Formation continue et entretiens de soutien pour bénévoles
- Initiations de cafés d'accueil
- Promotion de fêtes de remerciement, Noël ou autres avec bénévoles qui incluent un échange d'expériences et des considérations d'activités futures (réunions d'accompagnement et de réflexion)
- Soutien aux chorales, groupes de musique et groupes d'artistes (par exemple achat de partitions, pas d'instruments de musique), aux activités sportives (par exemple achat de ballons, pas de chaussures de futs).
- Garde des enfants de volontaires pendant leurs cours de langues
- Achat centralisé de matériel de bricolage

Si vous n'êtes pas sûr de la prise en charge des dépenses de vos activités futures, veuillez nous contacter :

Contact : ehrenamt@exilverein.de
Téléphone : 0541 38063316

☰ Antrag auf Auslagenerstattung

Gruppen- oder Projektname		
Anlass		Betrag in €
Dein Name (in Druckschrift)		

Barauszahlung Überweisung (bitte Kontodaten einfügen)

IBAN	
Kontoinhaber*in (falls abweichend)	

Datum	Unterschrift
-------	--------------

Beleg ggf. hier oder auf neuer Seite anfügen

■ 04 Accompagnement dans les situations difficiles

Que faire, si...

Il est possible que vous rencontriez au cours de votre travail bénévole des situations dans lesquelles vous ressentez un malaise ou dans lesquelles d'autres personnes soient présentement menacées. Vous n'êtes jamais laissés seul dans ces situations, mais disposez de nombreux points de contact vers lesquels vous pouvez vous tourner à tout moment.

Nous voulons vous décrire un cas extrême dans lequel le téléphone portable d'urgence de l'association vous soutient lors d'un soupçon de comportement abusif au cours d'une activité bénévole.

S'il existe des difficultés au sein de votre groupe de bénévole, nous les coordinatrices*eurs des bénévoles, sommes là pour vous. Nous vous informons dans la procédure de plainte comment réagir au mieux.

À la dernière page de cette section, nous vous fournissons des informations pour vous aider à réagir si vous ou une personne que vous connaissez a été victime de violence raciste, de droite ou antisémite.

Plan de procédure en cas de soupçon de comportements abusifs (sexuels)

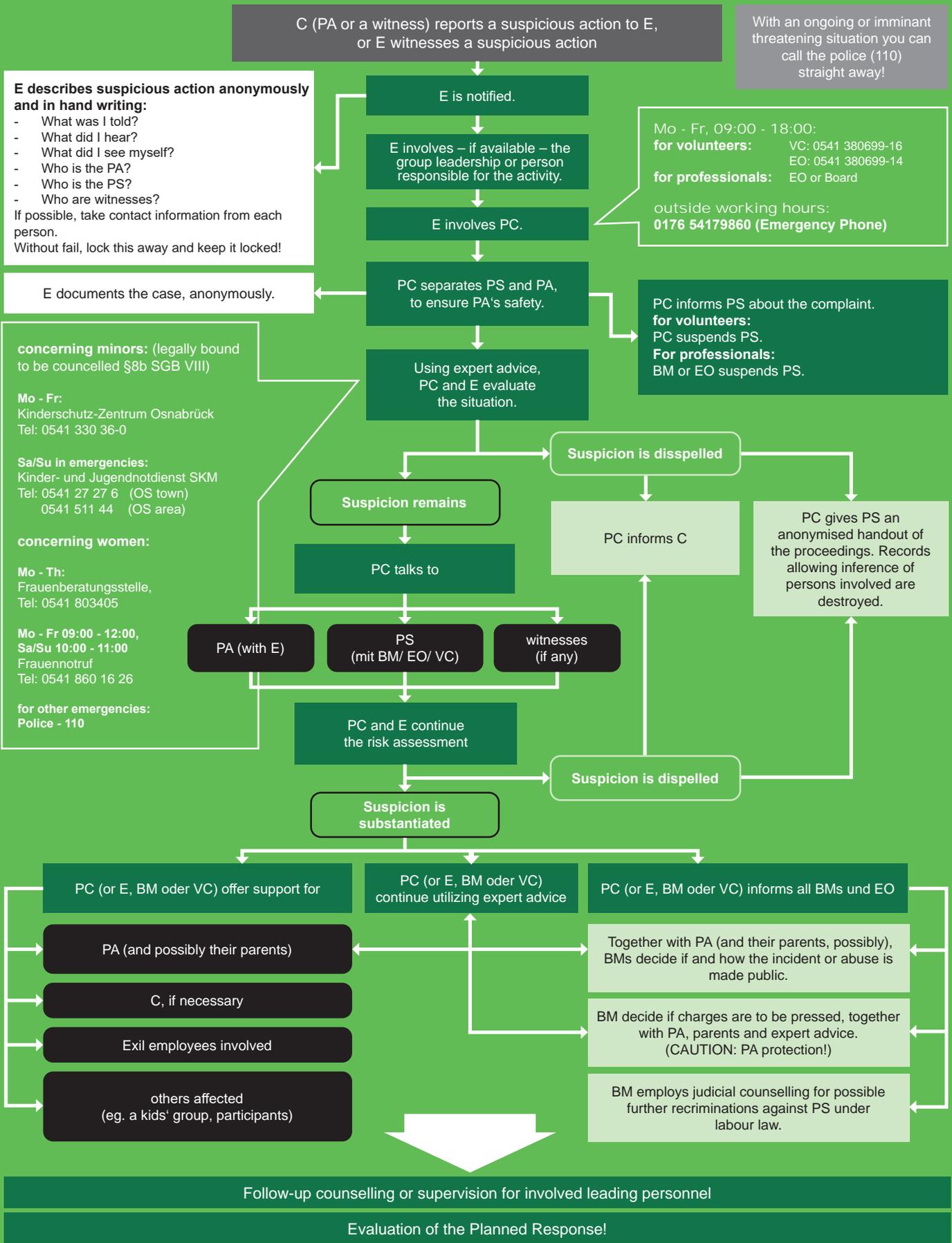
Notre plan de procédure est efficace dans les cas d'urgence, c'est à dire en cas de soupçon de comportements abusifs (sexuels) lors des événements d'Exil, et est à appliquer en cas d'incidents potentiellement justiciable. Veuillez prendre connaissance du plan de procédure. Il est essentiel que vous nous contactiez ici en cas d'urgence :

Du lundi au vendredi de 9h à 18h :
Coordination des bénévoles : *0541 380699-16*
Direction : *0541 3806990-14*

En dehors des heures d'ouverture :
Téléphone portable d'urgence : *0176 54179860*
(uniquement en cas d'urgences mentionnées plus haut).

Planned Response for suspected sexual or otherwise abusive behavior

to be used in criminally relevant cases



in cooperation with Deutscher Kinderschutzbund – LV Niedersachsen

Legend:

C = Complainant, PA = Person Affected, E = Employee (professionals and volunteers), PC = Person in Charge, PS = Person under Suspicion, EO = Executive Office, BM = Board Member, VC = Volunteer Coordination



The person or group which made the complaint receives feedback about the talk, through GL or VC.

Procédure de plainte

Dans le cas d'un besoin de plainte concernant les autres membres du groupe, les participants ou les employés, il est toujours possible de nous contacter. Les plaintes peuvent inclure le non-respect des règles convenues ou la violation de l'éthique d'Exil.

Nous documentons la plainte et, le cas échéant, entamons une conversation avec la personne concernée. Vous pouvez également parler d'abord aux coordinateur*trices du groupe, qui peuvent nous transmettre la plainte.

Violences racistes, d'extrême droite et antisémites

Si tu as été toi-même victime ou quelqu'un que tu connais d'un acte de violence raciste, de d'extrême droite ou antisémite, le projet « Name It » de l'Exil t'aidera. Dans ce projet, les personnes concernées sont aidées à faire face et à surmonter les attaques d'extrême droite, racistes ou antisémites.

Tu seras soutenu dans toutes les démarches que tu souhaiterais entreprendre, de la dénonciation du crime à la (re)découverte de votre propre force, en passant par la mise en évidence du racisme.

Nos conseils sont confidentiels, anonymes et gratuits.

Contact : info@betroffenenberatung.de



*Avez-vous des questions ?
Alors contactez-nous !*

Lara Benteler & Maria Neunteufel,
coordinatrices des bénévoles

Heures de bureau

Jeudi 15h30-17h
Bureau d'Exil, Möserstr. 34, 49074 Osnabrück

Contact

ehrenamt@exilverein.de, Téléphone : 0541 38063316

Plus d'informations

www.exilverein.de/projekte



MAIL

✉ kontakt@exilverein.de
✉ ehrenamt@exilverein.de

FACEBOOK

facebook.com/Exilverein

exilverein.de

Gefördert durch die
Aktion
MENSCH